

Commune de LIGINIAC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal en date du **25 avril 2025** à 20h00 selon convocation en date du 18 avril 2025

Président : M BIVERT Frédéric.

Présents : Mrs BIVERT - VINCENT - SIRIEIX - MICHOUX - VERNIENGAL - TRONCHE - BUSSIÈRE

Absents excusés :
Mme VIGNAL (a donné procuration à M VINCENT)
Mme MINARD (a donné procuration à M MICHOUX)
M BRAZ (a donné procuration à M BUSSIÈRE)
M BOUILHAC (a donné procuration à M VERNIENGAL)
Mme BRAULT (a donné procuration à M SIRIEIX)

Secrétaires de séance : M VINCENT et M TRONCHE

Délibération N°2025-031 : Demande de subvention de l'association Lo'qualité

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée la demande de subvention reçue de la part de l'association « Lo'qualité » dont le but est la promotion et la valorisation de la production fermière du territoire des Gorges de la Haute Dordogne.

Cette association demande une subvention d'un montant de 350 euros au titre de l'exercice 2025 et propose à la commune d'adhérer au sein du collège « partenaire » pour un montant de 50 euros annuels.

Monsieur le Maire demande donc à l'Assemblée de se prononcer sur ces 2 points :

Après en avoir délibéré, les membres de l'assemblée,

- Acceptent d'accorder une subvention de 350 euros à l'association Lo'qualité
- Refusent d'adhérer à l'association

Envoyé en préfecture le 30/04/2025
Reçu en préfecture le 30/04/2025
Publié le 30/04/2025
ID : 019-211911300-20250425-DCM2025031-DE



Membres	12
Présents	7
Représentés	5
Votants	12
Pour	9
Contre	3
Abstention	0

Certifié conforme par Frédéric BIVERT, Mairie de LIGINIAC, le 25 avril 2025.
Au registre sont les signatures


